



BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ADM

Janvier & Février 2025

NOTE DE LA REDACTION

Chers lecteurs, ce numéro entre vos mains, est le premier bulletin d'informations de l'année 2025. Produit par la cellule de communication de l'ADM, ce support d'informations, dans un format souple, vous livre les faits saillants qui ont meublé le quotidien des acteurs interne et externe de la vaillante Équipe de l'ADM.

Dans cette foulée, des informations sont traitées sous la forme de brèves, pour faire remonter les senteurs des territoires, les dynamiques endogènes les plus mobilisatrices ainsi que les contraintes inhérentes à toute opération de développement.

Ce numéro revient sur la mission de terrain de l'équipe du SERRP dans la région de Saint-Louis, avec en toile de fond, l'élaboration d'une feuille de route harmonisée. Aussi, est-il abordé, la convention tripartite (ADM, AMS, DIRCOD) dans la perspective de la recherche de financement alternatif. En outre, la Masterclass internationale au Maroc et la leçon du PROGEP 2 aux Collègues du Cameroun, arrimée à la décoration de douze agents valeureux, constituent le menu de ce numéro.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et vous invitons à sa large vulgarisation.

En cette période de grâce et de foi renouvelée, et en union de prières, la Rédaction vous souhaite un Ramadan Moubarak et un Saint Carême.

MISSION DE TERRAIN DE L'ADM A SAINT-LOUIS

La résilience sous toutes ses formes



Le Directeur général de l'Agence de Développement municipal a effectué une visite de travail de trois jours du 06 au 08 Janvier 2025 à Saint-Louis afin de prendre contact avec les autorités territoriales et les parties prenantes du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP). Dr Mamouth DIOP a saisi cette opportunité pour évoquer, avec les autorités territoriales, les perspectives de l'agglomération de Saint-Louis en termes de résilience et de durabilité.

En compagnie de ses collaborateurs, le Dg a rendu visite respectivement aux Maires de Gandon et de Saint-Louis, au Gouverneur de la région et au Préfet du département de St Louis. Dans cette dynamique, Dr DIOP a échangé avec les entreprises attributaires des marchés de travaux et populations locales sur le site de Diougop.

Ces rencontres qualifiées de « fructueuses » par les parties prenantes, ont débouché sur des résultats positifs. Elles vont permettre un positionnement stratégique des collectivités territoriales de Saint-Louis et de

contribuer à leur attractivité, dans le cadre de la mise en place du futur pôle territoire. En outre, le Dg de l'ADM n'a pas manqué de leur renouveler son engagement à les accompagner dans le renforcement de capacités, le coaching et l'appui conseil en terme de développement socio-économique durable.

Entré en vigueur le 21 septembre 2018, le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP) a été mis en place par l'Etat du Sénégal afin de réduire la vulnérabilité des

risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie et le renforcement de la planification de la résilience urbaine et côtière de l'agglomération de Saint-Louis. Le projet va contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'environ 15 000 personnes, à travers leur déplacement et leur réinstallation sur un site aménagé, avec des logements appropriés.

DECORATION DANS LES ORDRES NATIONAUX

Douze agents de l'Adm primés



L'Agence de Développement municipal s'est distinguée de la plus belle des manières, le vendredi 24 janvier 2025, au cours de la cérémonie de remise d'insignes de décoration aux ordres nationaux présidée par le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, Monsieur Moussa Bala Fofana.

A ce titre, pour le grade de Chevalier de l'Ordre national du Lion, ont été distingués M. Cheikh Issa Sall (ancien DG), Mme Marie Ndaw (Directrice technique), M. Pierre Bernard Coly (Directeur de l'Appui institutionnel), M. Idrissa Camara (Directeur administratif et financier), Mme Ndeye Ngoné Sy (Directrice du Développement et des Partenariats), M. Mamadou Ndiaye (Chargé de projets financiers), M. Amadou Gallo Sarr (chargé de projets financiers). Par contre, M. Saliou Sène (réceptionniste), Mme Mame Oumy Leye Ndoye (assistante de direction) Mme Jeanine Diouf (assistante du Dg à la retraite), M. Ousmane Sow (chauffeur à la retraite), M. Mouhamadou Issa Gaye (archiviste à la retraite) ont été élevés au grade de chevalier de l'ordre national du mérite.

Ces distinctions interviennent dans un contexte où le nouveau Directeur général Dr Mamouth Diop s'est entre autres fixé pour objectif la consolidation du positionnement de l'Adm comme partenaire de référence des Collectivités territoriales autour des thématiques du développement Urbain. A cet effet, le Dg et les promus témoignent leur reconnaissance aux autorités publiques pour l'honneur et le privilège dont ils viennent de bénéficier pour services rendus.

CONVENTION TRIPARTITE ADM - AMS - DIRCOD Vers une plus grande autonomie des Collectivités territoriales

L'Agence de Développement municipal, la Direction de la Coopération décentralisée (DIRCOD) et l'Association des maires du Sénégal (AMS) ont signé une convention tripartite, le lundi 27 janvier 2025, à Saly, permettant aux collectivités territoriales d'être plus offensives dans la mobilisation des financements.

Le maire de Ndiob, par ailleurs, président de l'AMS, Omar Ba, soutient que « les collectivités territoriales ont des besoins précis relatifs au renforcement des capacités qui leur permettent de concevoir et d'élaborer des projets et des programmes de nature à renforcer la mobilisation des ressources ».

"Nous avons aussi des problèmes additionnels, car nous savons que l'essentiel de nos activités provient des appuis de l'État à travers des fonds de dotation et des fonds d'équipement des collectivités territoriales», ajoute-t-il. La signature de cette convention offre des avantages aux différentes parties prenantes.

De l'avis de Oumar, les objectifs sont clairs.

« Nous voulons profiter des avantages et de l'offre de la coopération décentralisée, non seulement en termes de mobilisation de ressources, mais aussi en matière d'échanges d'expériences avec nos autres collègues dans les autres pays ».

Le rôle de l'ADM a été appréhendé par les maires qui se sont rapprochés de cette structure pour qu'elle participe au renforcement



de capacités des maires pour leur permettre, de manière générale, de pouvoir être en mesure de concevoir et d'élaborer des projets de développement dans la production de ressources. M. Ba souligne que l'ADM va les « accompagner dans la mobilisation de ressources innovantes et plus particulièrement des ressources du Fonds du climat et d'autres guichets de financement verts qui existent ».

Dr Mamouth Diop, DG de l'ADM, constate que le financement des municipalités "n'est pas vraiment optimal pour la mobilisation des ressources". Ainsi, l'ADM, dans ses missions d'accompagnement et d'encadrement aux municipalités, a signé cette convention avec l'AMS. "Les besoins des municipalités sont énormes alors que les disponibilités financières sont très faibles par rapport au financement du fonds d'investissement.

C'est pourquoi, nous avons estimé que le recours à la coopération décentralisée peut



être une opportunité de financement des municipalités et des villes.

Nous pensons que le ministère des Collectivités locales a une direction en charge de cette coopération décentralisée et nous pensons que cette alliance tripartite AMS, ADM et DIRCOD va faire un grand bond pour la mobilisation des ressources et le développement des capacités et des compétences en matière de ressources de la coopération décentralisée".

La DIRCOD, qui a pour mission d'appuyer, de conseiller et d'encadrer les collectivités territoriales en matière de promotion de la coopération décentralisée, viendra en appui. "Nous allons ensemble identifier les opportunités de coopération et pourquoi pas développer des projets de coopération décentralisée", souligne Pape Ngor Thiaw directeur de la DIRCOD.

PROJET DE RELEVEMENT D'URGENCE ET DE RESILIENCE A SAINT-LOUIS (SERRP)

Une feuille de route harmonisée



Les derniers changements intervenus à la tête des exécutifs territoriaux (Gouverneurs et Préfets et chefs de services techniques déconcentrés) nécessitent leur mise à niveau afin de favoriser une meilleure prise en charge des activités menées dans le cadre du projet SERRP. De ce fait, l'**Agence de Développement municipal** a organisé, le mardi 04 février, un atelier sous la présidence de M. Al Hassan SALL, Gouverneur de la région de Saint-Louis, en présence du Dg de l'Adm, Dr Mamouth Diop, afin d'informer les différents acteurs territoriaux des modalités de mise en œuvre du Projet SERRP, pour en définir une feuille de route commune. Au cours de cette rencontre, différentes communications portées par les experts de l'ADM ont ciblé les résultats obtenus, les approches de l'ingénierie sociale



et de la dimension environnementale instruites de même que les attentes et perspectives de mise en œuvre.

L'objectif est de faciliter aux parties prenantes (autorités administratives et territoriales, services déconcentrés, universités, directions nationales) la compréhension des enjeux, défis et perspectives identifiées en matière de prospective territoriale, à la suite à la mise en œuvre du SERRP.

Dans l'optique de sécuriser les populations exposées aux effets des houles, le Gouvernement du Sénégal et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont signé un Accord de financement pour la mise en œuvre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), d'un coût global de 93,3 millions de dollars pour une durée de 7 ans (2018-2025), dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies le long de la Langue de Barbarie et de renforcer la planification de la résilience urbaine. Le SERRP propose une réponse efficace pour faire face aux fortes conditions maritimes récurrentes auxquelles les populations de la Langue de Barbarie sont confrontées. Il s'inscrit aussi dans le cadre plus large du programme de villes durables et a, ainsi, pour objectif le renforcement de la résilience de la ville de Saint-Louis face aux effets du changement climatique.

FORMATION DE MASTER CLASS INTERNATIONALE

L'ADM innove dans l'action territoriale climatique



Il représente un cadre d'échanges de connaissances et de pratiques innovantes en matière de gestion des territoires face aux enjeux climatiques, sur la base de l'approche du Coaching Territorial.

Ce programme très en phase avec les orientations politiques du gouvernement, est élaboré conjointement par CGLUAfrique, à travers son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) et son Programme du Coaching Territorial ainsi que l'institut National de l'Aménagement et de l'urbanisme (INAU). Sa pertinence se justifie dans ce contexte de vulnérabilité croissante de nos territoires, où le renforcement des capacités représente le plus grand défi auquel nos collectivités territoriales sont confrontées.

L'ADM, dans le cadre général de la déclinaison climatique de l'Agenda national de Transformation, prend les devants en mobilisant des compétences certifiées, sur fond de benchmarking, pour apporter des réponses adaptées de mitigation. Avec l'entregent de son Directeur général, certifié en coach territorial par ALGA-CGLUA, des négociations ont été menées pour mettre en pratique une session d'habilitation de haute valeur ajoutée. C'est ainsi que, sur invitation de la CGLU Afrique, l'Agence de Développement municipal (ADM) et ses partenaires impliqués dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) ont pris part à la Master Class sur le Coaching Territorial orienté Climat.

La délégation sénégalaise au Maroc, conduite par le Directeur général de l'Agence de Développement Municipal, Dr Mamouth DIOP et le Président de l'Association des maires du Sénégal, M. Oumar BA, a bénéficié d'une session intensive.

L'objectif est d'aider les autorités locales à mieux comprendre comment intégrer les enjeux climatiques dans la planification et la gestion du territoire dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) orienté climat (2025-2026).

Le Programme de formation s'est tenu du 15 au 25 février 2025, à Rabat, à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU).

COOPERATION SUD-SUD

Le Progep 2 fait des émules au Cameroun



S'adossant sur des résultats plébiscités par les partenaires techniques et financiers et ayant marqué sa mise en œuvre des composantes par une satisfaction des différentes parties prenantes, le Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement climatique (PROGEP) 2 s'apprécie hors de notre territoire.

Une délégation du Gouvernement du Cameroun a effectué une visite d'échanges d'expériences au Sénégal dans la semaine du 24 au 27 février 2025. Au menu des échanges, figure en bonne place, la visite des travaux du PROGEP2.

Sous la conduite du Coordonnateur et de l'équipe de l'Unité de gestion du projet, la mission a démarré par une séance de travail pour mieux s'imprégner des pratiques du Sénégal en matière de gestion des eaux pluviales et de résilience urbaine. C'est ainsi que les différentes réalisations,



approche et stratégie de mise en œuvre ont fait l'objet d'un large tour d'horizon. Les facteurs de succès ainsi que les alertes ont été bien positionnés pour une bonne prise en charge par la partie camerounaise.

Après cette séance de travail, la délégation a effectué une visite de chantier sur le site de construction situé à Keur Massar. La mission a permis de partager les leçons apprises et les bonnes pratiques capitalisées durant la mise en œuvre du PROGEP2 pour la promouvoir la résilience urbaine dans les zones d'intervention du projet.

Les membres de la Délégation camerounaise ont aussi apprécié les importantes réalisations accomplies par le PROGEP 2, notamment sur l'approche intégrée et durable de réduction des risques d'inondation et de résilience urbaine combinant des solutions infrastructurelles et non infrastructurelles.



COOPÉRATION SUD-SUD

L'ADM signe des conventions avec des entités marocaines



Chaleureuses salutations entre le Dg de l'ADM et le Directeur de l'INAU



Signature de convention entre le Sg de CGLUA et le Dg de l'ADM



Son excellence Seynabou Dial, ambassadrice du Sénégal au Maroc, recevant son attestation des mains du Dg de l'ADM

Au terme de la mission de la Master class formation et benchmarking sur le « Coaching Territorial orienté climat » qui s'est tenue à Rabat, au Maroc, du 15 au 25 février 2025, le DG de l'ADM, Dr Mamouth DIOP, a signé, dans le cadre de la Coopération internationale Sud-Sud, des conventions avec l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) du Maroc et la CGLUA (Cités et gouvernements locaux Unis d'Afrique). Dans un futur proche, trois autres entités marocaines d'assistance technique et financière aux collectivités territoriales (FEC, CDG développement, FACDI) vont suivre.

Les maires présents à cette formation ont salué, à sa juste valeur, le leadership du Dr Mamouth DIOP. « Nous exprimons notre profond remerciement à Dr. Mamouth DIOP, Directeur général de l'Agence de Développement Municipal (ADM), pour avoir organisé et dirigé avec un grand professionnalisme notre participation à la Masterclass Internationale "Coaching Territorial orienté Climat" au Maroc. Grâce à sa vision futuriste, nous avons eu l'opportunité singulière de découvrir le modèle marocain de développement territorial et de gestion climatique, avec des visites enrichissantes dans des villes comme Rabat, Tétouan, Tanger, entre autres », s'est réjoui Madame le Maire de Golf sud, Khadidiatou Diop Diouf.

Pour sa part, le DG de l'ADM s'est félicité de la dimension très pratique de la session de formation ponctuée de découvertes territoriales, de benchmarking, de socialisation, mais aussi et surtout de conventionnement Sud-Sud avec les entités nationales marocaines destinées aux municipalités.

« En définitive, notre mission nous a permis de nous approprier l'approche du Coaching Territorial pour mieux adresser les différentes dimensions des phénomènes adverses du changement climatique. Dans le rendez-vous universel du donner et du recevoir, nous allons nous préparer, après maturation de tout ce que nous avons reçu durant cette semaine robuste, à vous inviter pour voir, de visu, comment les connaissances acquises ont été transformées positivement en compétences opérationnelles », a promis Dr Mamouth Diop.



@admsenegal



@adm_senegal



ADM SENEGAL



@admsenegal



adm.sn

ADM SÉNÉGAL, PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES



+221 33 849 27 10



contact@adm.gouv.sn



5, AV. Carde, Immeuble Carde Rénovation – 3^{ème} étage DAKAR - SÉNÉGAL